Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
N° 09/2026
ID : 029-212902555-20260302-092026-DE

COMMUNE DE SAINT-MÉEN

6, Rue de la Mairie
29260 SAINT-MÉEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de membres : 13
Présents : 11
Procuration : 00
Votant : 11

L'an deux mil vingt-six, le deux mars, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Méen, dûment convoqué le 23 février, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Mr Louis BEAUGENDRE, Maire.

Etaient présents :
- Mr Louis BEAUGENDRE, Maire
- Mr Jean-Pierre MADEC, Mr Jean-Yves ROUDAUT, Mme Amandine ROLLAND, Adjoints
- Mr Mikaël FLOC'H, Mr Gaétan THEPAUT, Mr Gérard ROUDAUT, Mme Monique LE HER, Mr Joël CONGAR, Mr Yves CAPPELLESSO, Mr Gildas LE BRAS, Conseillers municipaux

Absents excusés : Mme Marina DOLOU, Mr Philippe MOTAIS

Secrétaire : Mr Jean-Yves ROUDAUT

Objet **: échange Commune – JACOB à Bouchéozen**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une demande d'échange de parcelles de Madame Christelle JACOB.

L'échange en question porterai sur les parcelles B 1501 (22ca) et B 1502 (48ca), faisant partie du domaine communal, contre une partie de la parcelle B 95 (environ 40ca) appartenant à Mme JACOB.

Monsieur le Maire propose que les frais liés à cet échange (de géomètre et de notaire) soient à la charge du demandeur.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- accepte l'échange des parcelles B 1501 et B 1502 contre une partie de la parcelle B 95, avec Mme Christelle JACOB ;
- décide que tous les frais (de géomètre et de notaire) seront à la charge de Mme JACOB ;
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à cet échange.

Certifiés conformes les jour, mois & an ci-dessus

Le Maire,
Louis BEAUGENDRE

MAIRIE DE ST-MEEN R.F. 29260 (Finistère)